



AVIS PUBLIC

Veillez prendre avis que lors de la session régulière du conseil municipal du 14 avril 2026, les vérificateurs comptables de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby présenteront les États financiers de l'année 2025 et ce, en vertu de l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Saint-Alphonse-de-Granby, ce 1 avril 2026 ;

ANNIE LESSARD

Directrice générale et greffière-trésorière